

**DES MILITANTS DU GROUPE CRI ONT ÉTÉ EXCLUS DE
COMITÉS NPA POUR DÉLIT D'OPINION ET DE "STYLE" !
LE CADRE MÊME DU NPA EST MIS EN CAUSE :
COMMENT CONSTRUIRE UN PARTI ANTICAPITALISTE ET DÉMOCRATIQUE
EN COMMENÇANT PAR EXCLURE DES RÉVOLUTIONNAIRES ?
IL FAUT QUE LA RÉUNION NATIONALE EXIGE LEUR RÉINTÉGRATION !**

La LCR a pris ses responsabilités après son succès électoral de 2007 en lançant dès le 1^{er} juillet un appel « pour un nouveau parti anticapitaliste », s'adressant à *« toutes celles et tous ceux, individus, équipes militantes, courants politiques qui veulent défendre un programme anticapitaliste dans les luttes et aux élections, qui se situent dans la plus stricte indépendance avec le PS et refusent de cogérer les institutions avec celui-ci, voulant centrer leur activité sur la lutte des classes, la mobilisation sociale et politique ; qui veulent se regrouper dans un cadre politique organisé, militant, national et démocratique. »* Les 20-21 octobre, la direction de la LCR adopte des thèses sur le contenu et la forme que devrait selon elle adopter le NPA. Elle précise qu'il « *devra fonctionner démocratiquement* », avec notamment le « *droit d'expression publique des divers points de vue avec droit de tendance et de fraction, à quoi il faut ajouter la transparence la plus totale* ». Car ce sera un « *parti ouvert, rassemblant sans aucun sectarisme tous les militants, courants, expériences qui se reconnaissent dans une telle démarche* ».

Le Groupe CRI répond d'emblée à l'appel de la LCR

Le Groupe CRI a sans doute été la première organisation à répondre à l'appel de la LCR, par une lettre du 18 juillet¹. En effet, il estime que **la formation d'un parti regroupant les anticapitalistes avec un programme cohérent et conséquent, c'est-à-dire révolutionnaire, renforcerait la lutte de classe des travailleurs et la jeunesse**. Il s'était déjà prononcé pendant la campagne électorale de 2007 pour l'unité des anticapitalistes sur la base d'un programme de revendications transitoires. Dès novembre, il répond aux thèses de la DN de la LCR dans une contribution publique recensant de larges points d'accord, mais aussi des questions à débattre.

Le congrès de la LCR fin janvier lance l'appel définitif pour le NPA et les premiers comités se constituent dans les semaines suivantes (surtout après les élections). **Les militants CRI s'investissent dans les comités dès le début, participant aux débats et aux actions**, à Paris 5^e-13^e, Auxerre, Dijon et dans les comités universitaires de Tolbiac, Paris-VII, Sorbonne, Rouen, Bordeaux...

La LCR met des obstacles à la participation du CRI

La LCR affirme vouloir « *ouvrir le dialogue avec les forces qui sont prêtes à s'engager dans la construction de NPA* », mais elle ne répond à aucune lettre du Groupe CRI, malgré plusieurs relances par courriel et téléphone.

Puis, dès la première réunion nationale des jeunes en vue du NPA, organisée par les JCR le 15 décembre, deux militants étudiants du CRI se voient interdire

d'entrer par le SO de la LCR. Le CRI adresse une lettre de protestation à la LCR et aux JCR, tout en réitérant sa demande de rencontre, mais décide de ne pas la rendre publique pour ne pas nuire au processus.

Lors de la réunion nationale des comités jeunes NPA, les 5-6 avril, plusieurs militants CRI peuvent intervenir. Mais **le BP de la LCR interdit au Groupe CRI de disposer sa presse sur une table à l'entrée de la réunion**, alors que la LCR, les JCR et la Gauche révolutionnaire disposent chacune d'une table de presse. Le Groupe CRI proteste de nouveau par lettre privée aux directions des JCR et de la LCR ; toujours sans effet.

Préparation de la réunion nationale des comités

La LCR adresse en mai aux comités sa contribution pour la réunion nationale des 28-29 juin, ainsi qu'une proposition d'organisation. Le Groupe CRI rédige immédiatement sa propre contribution, à la fois sur le contenu du NPA, sur l'organisation de la réunion nationale et pour un « plan d'action immédiat ». Il demande que tous les textes des organisations parties prenantes et des comités soient envoyés aux comités, comme l'a été la contribution de la LCR. En vain.

Les militants CRI participent aux débats et actions des comités où ils interviennent, respectant scrupuleusement les décisions, l'ordre du jour des réunions, le temps de parole, l'ordre des inscrits, etc. **Ils défendent leurs analyses et propositions, notamment l'idée d'un NPA clairement révolutionnaire, le souhait d'un courant public trotskyste de principe en son sein**, la nécessité de combattre ouvertement les directions du PS, du PCF et des syndicats qui collaborent avec le MEDEF et le gouvernement, l'objectif de l'expropriation des capitalistes, de la collectivisation des moyens de production, de la destruction de leur État et de la mise en place d'un pouvoir des travailleurs eux-mêmes, etc.

Pressions, provocations et exclusion pour délit d'opinion : peut-on construire le NPA avec ces méthodes ?

Dans la plupart des comités, les relations avec les militants de base, membres ou non de la LCR, sont bonnes. Mais **à Paris 5^e-13^e, où interviennent des dirigeants du Groupe CRI, les responsables locaux de la LCR convoquent les militants CRI le 30 mai et les menacent de les exclure s'ils continuent à défendre leurs positions dans le cadre des comités NPA**. L'un d'eux, L., en arrive à menacer d'agression physique un des responsables du CRI. Les militants CRI rédigent un compte-rendu exhaustif de cette rencontre et l'adressent aux militants LCR et JCR locaux et à la DN de la LCR. Sous la pression de ses camarades, L. finira par s'excuser pour la menace, mais en maintenant sa demande que le CRI quitte les comités « *avant que ça se passe mal* ».

¹ TOUS les documents évoqués ou partiellement cités dans ce tract sont disponibles DANS LEUR INTÉGRALITÉ sur le site <http://groupecri.free.fr>

Suite à une réunion commune des comités 5^e-13^e au local de l'UL-CGT, A., un responsable local de la CGT, membre du comité NPA, accuse sans la moindre preuve les militants CRI d'être responsables de dégradations commises dans le local à l'occasion de cette réunion. Cette provocation typiquement stalinienne s'effondre bien vite, mais les militants de la LCR refusent de la condamner, alors que la recherche, voire l'invention pure et simple de prétextes visant à faire exclure les militants CRI est évidente.

De fait, dès la semaine suivante, une membre du comité 5^e-13^e sud, propose une **motion hargneuse visant à exclure les militants CRI de l'arrondissement**. Les motifs invoqués par cette ancienne du PCF qui a abandonné toute activité, même syndicale, depuis vingt ans, sont qu'elle « *croi[t] (sic) que [les militants CRI] ne sont pas sincères dans leur engagement au sein du NPA* », qu'« *ils cherchent à vampiriser le foetus que nous sommes (re-sic)* », que le « *temps que nous passons dans nos réunions de comité à tenter de contrer certaines prises de position que le CRI cherche à faire adopter (...) est du temps perdu* », que les militants CRI sont « *des dragons de l'époque de nos grand-pères* », qu'ils dénoncent systématiquement les « *directions des grandes centrales syndicales, du PS et du PC* » et qu'il s'agit de construire « *un vrai parti de gauche* » sur le contenu duquel elle ne dit cependant rien. **Bref, il s'agit d'un procès en sorcellerie au mieux délirant (avec ses histoires de vampire et de dragons), au pire stalinien (théorie du complot, procès d'intention, délit d'opinion).**

Cependant, cette motion est en fait proposée en concertation avec toute une partie des militants de la LCR, qui tentent ainsi de faire croire que la volonté d'exclure le CRI viendrait des non-LCR. C'est ce que prouve son adoption par 14 voix (dont 11 LCR) contre 5 (2 CRI et 3 « indépendants »), 4 abstentions et 1 refus de vote. Mais c'est prouvé aussi par un courriel haineux d'une militante LCR pourtant extérieure à l'arrondissement, parvenu sur la liste des comités NPA 5^e-13^e via son compagnon, lui-même responsable de la LCR 13^e... Ce courriel confirme qu'il s'agit bien d'un *plan concerté de toute une fraction de la LCR*, au-delà même de l'arrondissement : alors que cette militante *n'a jamais eu affaire au CRI en réunion*, elle appelle à leur exclusion en disant que le NPA ne doit pas « *se laisser phagocytter par des énergumènes au militantisme douteux autant que l'est leur projet politique radicalement anti-démocratique sans le moindre espace de débat réel... (...) Je pense que les camarades du NPA 5/13 se trouvent contraints de se débarrasser sans encombre de ces empêcheurs nocifs... Je trouve même que par souci démocratique interne, ils ont été bien assez patients... quand on sait comment en novembre nos preux chevaliers du CRI avaient éditorialement critiqué la LCR et l'initiative du NPA (...)* ». **Ce tissu de calomnies et de mensonges, avancés sans la moindre preuve, est lui aussi typiquement stalinien. La seule vérité de cette logorrhée haineuse est que le Groupe CRI a en effet critiqué dans ses publications la LCR et plusieurs de ses axes pour le NPA : serait-ce là son seul « crime » ?**

LES MILITANTS CRI N'ONT COMMIS AUCUNE FAUTE : ILS ONT SIMPLEMENT DÉFENDU DES POSITIONS RÉVOLUTIONNAIRES DANS LE CADRE DES DÉBATS ! LA MOTION D'EXCLUSION EST HARGNEUSE, MAIS NE CONTIENT AUCUN MOTIF SÉRIEUX : ELLE N'A AUCUNE LÉGITIMITÉ !

ON PEUT NE PAS ÊTRE D'ACCORD AVEC LES ANALYSES ET PROPOSITIONS DÉFENDUES PAR LES MILITANTS CRI DANS LES COMITÉS NPA ; MAIS LE DÉLIT D'OPINION OU DE « STYLE » NE SAURAIT ÊTRE UN MOTIF D'EXCLUSION DANS UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE !

CETTE EXCLUSION, À LA VEILLE DE LA PREMIÈRE RÉUNION NATIONALE, MET EN CAUSE LE CADRE MÊME DU NPA COMME FUTUR PARTI DÉMOCRATIQUE, INCLUANT LE DROIT DE TENDANCE PUBLIQUE ! AUCUN COMITÉ, AUCUN PARTICIPANT AU NPA NE DOIT ACCEPTER ! C'EST UN PRÉCÉDENT : AUJOURD'HUI, CE SONT DES MILITANTS CRI... ET DEMAIN ?

LA RÉUNION NATIONALE ET L'ENSEMBLE DES COMITÉS NE DOIVENT PAS LAISSER PASSER CELA, MAIS RÉAGIR IMMÉDIATEMENT EN DÉFENSE DU PROJET MÊME DE NPA, EN VOTANT UNE MOTION QUI EXIGE LA RÉINTÉGRATION IMMÉDIATE DES MILITANTS CRI.

LE COMITÉ DE L'UNIVERSITÉ DE TOLBIAC A D'ORES ET DÉJÀ ADOPTÉ LA MOTION SUIVANTE : DÉLÉGUÉS DES COMITÉS, EXIGEZ QU'UNE MOTION SIMILAIRE SOIT SOUMISE AU VOTE !

MOTION ADOPTÉE PAR LE COMITÉ NPA DE TOLBIAC LE 26/06/08

Nous, militants du comité NPA à l'Université Tolbiac, avons appris qu'une motion visant à exclure les militants CRI du NPA 5^e-13^e était proposée. Considérant que le congrès national de la LCR a lancé un appel pour un « *nouveau parti anticapitaliste* » en « *s'adress[ant] à toutes celles et tous ceux, individus, équipes militantes, courants politiques, qui veulent se regrouper dans un cadre politique organisé, militant, national et démocratique* » et, entre autres, « *aux militant-es anticapitalistes, révolutionnaires, à toutes les organisations et courants politiques nationaux ou locaux, qui pensent qu'il est temps de se rassembler par delà les divisions anciennes* » ;

Considérant que les militants CRI ont annoncé dès juillet 2007, et à plusieurs reprises par la suite, leur volonté de participer à la construction du NPA, qu'ils ont fait circuler publiquement un certain nombre de documents qui le prouvent et qu'ils interviennent depuis plusieurs mois dans un certain nombre de comités dans différentes villes et universités ;

Considérant que la motion proposant leur exclusion des comités du NPA 5^e-13^e contient essentiellement des interprétations et des considérations subjectives, mais n'invoque aucun fait avéré susceptible de justifier une mesure aussi grave, c'est-à-dire aucun acte et aucune parole des militants CRI qui, en l'absence de statuts, soit incompatible avec le cadre du projet de NPA tracé dans l'appel du congrès de la LCR ;

Nous demandons à l'ensemble des participants des comités NPA des 5^e-13^e arrondissements de voter contre cette motion, de condamner cette initiative de division et d'appeler toutes et tous les militants à construire ensemble le NPA, dans le respect des différences d'idées, de traditions et de style.